

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 FÉVRIER 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 13 mars 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 février 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelynne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 6

M. René SIMILLION pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Roger MAZANA
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 3

M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD

Délibération n°20250213DEL7

CULTURE

Conventions de mise à disposition - Associations du Fort de Bron

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Le 23 novembre 1981, la Communauté urbaine de Lyon, aujourd'hui Métropole, a confié, par bail emphytéotique, la gestion d'une partie du Fort de Bron, situé Chemin V..., à la Ville de Bron, cette dernière reconnaissant dans le Fort un témoignage du passé constituant un patrimoine architectural, historique et écologique.

Depuis 1986, la Ville permet à l'Association du Fort de Bron d'assurer la mise en valeur et la promotion architecturale, culturelle, historique et écologique du patrimoine que représente le Fort de Bron, par l'ouverture d'un musée, des actions de restauration/conservation, la programmation de visites guidées et d'animations ponctuelles...

Depuis le 17 novembre 2008, la Ville permet à la Société Lyonnaise d'Histoire de l'Aviation et de Documentation Aéronautique, d'exercer ses activités historiques et de sauvegarde du patrimoine, par l'ouverture d'un musée et l'installation d'un centre de documentation au sein du Fort de Bron.

Afin de permettre à ces deux associations de poursuivre leurs activités de valorisation et de promotion du patrimoine brondillant, et au regard du soutien déjà accordé par la Ville à ces deux associations, il est proposé de renouveler les conventions de mise à disposition qui les liaient jusqu'alors à la Ville de Bron.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les deux conventions de mise à disposition pour l'association du Fort de BRON et la SLHADA ci-annexées.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD